

PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité de direction
Club nautique de Longueuil inc.

Tenue le mardi 9 mai 2017 à 19 h 30 au chalet du Club

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion à 19 h 35 faite par le Commodore M. Corbin.

2. Appels des dirigeants : par M. David Gauthier le Secrétaire:

Commodore	Michel Corbin
Vice commodore :	André Bilodeau
Secrétaire :	David Gauthier
Trésorier :	Julien de Tilly (<i>Absence motivée</i>)
Maître de port :	Benoit Goyer
Directeur des communications :	Martin Beauchesne
Directeur de l'entretien :	Bryan Petterson

MEMBRES PRÉSENTS :

Pierre Bernier	Patrice Gauvin
André Caron	Raymond Guay
Robin Dufour	Daniel Massicotte <i>Vérificateur</i>
Pierre Fleurant	Marc Patenaude
Roch Francoeur	René Taillon
André Gagné	Jacques Thériault

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le Secrétaire :

1. Ouverture de la réunion;
 2. Appel des dirigeants;
 3. Lecture de l'ordre du jour;
 4. Correction et adoption du procès-verbal du 18 avril 2017 :
 5. Lecture de la correspondance;
 6. Rapport du comité ad hoc du 150e;
 7. Rapport de la gérance;
-

(Suite ordre du jour)

8. Rapport des Officiers;
9. Affaires nouvelles;
 - 9.1 École de Voile
10. Période de questions ou commentaires ;
11. Prochaine réunion;
12. Levée de la réunion

MODIFICATIONS OU AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

- 9.2 Lumières sur le terrain
- 9.3 Mise à l'eau
- 9.4 Système d'alarme
- 9.5 Zodiac de M. Martin Boucher
- 9.6 Dérogation Ville de Longueuil
- 9.7 Eau bris d'aqueduc
- 9.8 Permis de construction
- 9.9 Marché aux Puces
- 9.10 Garde Côtière

Proposé par : M. David Gauthier
Appuyé par : M. Martin Beauchesne
Adopté `tel que modifiée

4. Corrections et adoption du p.-v. du 8 avril 2017 :

Pas de corrections apportées et le p.-v. est adopté

Proposé par : M. André Bilodeau
Appuyé par : M. David Gauthier
Adopté à l'unanimité

5. Lecture de la correspondance :

Monsieur Gauthier le Secrétaire informe qu'un courriel du Ministère du Tourisme est à faire une enquête sur les effets de l'industrie du Québec.

6. Rapport du comité ad hoc 150^e : (Copie du document en annexe au dossier de l'administration)

M. André Bilodeau président du comité ad hoc fait lecture de la lettre qui sera adressée à la Mairesse à titre d'invitation et fondue par Julien de Tilly et modifiée par le responsable du comité.

Il dresse aussi un tableau des événements qui se dérouleront lors de nos festivités, il cite la possibilité de recevoir l'orchestre symphonique des jeunes de la Montérégie et que Mme Ioanna Touliatou conjointe du membre Patrick Meilleur chantera 3 pièces gracieusement. Nous attendons la soumission du Chef d'orchestre de cet organisation.

Souper des membres le samedi et pour les invités de marque / Party BBQ du dimanche Hot-dog et hamburgers / Location d'un chapiteau et de l'orchestre pour le samedi soir qui agrémentera la soirée. Etc.

Commentaire de M. Gauthier, il faudrait peut-être trouver des commanditaires. Diverses compagnies potentielles sont mentionnées.

Le document intégral est joint au dossier de l'administration.

7. Rapport de la gérance :

Mme Sarah-Jeanne Toth notre responsable fait un compte-rendu des nombreux travaux exécutés par les employés :

- Installation des mouillages
- Quais qui furent réparés
- Sécurisation des descentes pour les quais
- Début d'installation des quais
- Arbres morts ramassés et coupés etc. etc.

Pour sa part Sarah-Jean ne s'est chargée de commander les produits ménagers, l'Interact sans fils pour la mise à l'eau, réception des paiements pour la saison, vérification des extincteurs. Elle a vu aussi à faire les horaires pour le personnel et la formation du nouvel employé Samuel. Etc

L'intégralité du rapport sera déposée au dossier de l'administration.

8. Rapport des Officiers :

Directeur de l'entretien M. Bryan Petterson : *Rapport verbal*

M. Petterson déplore le fait qu'il est difficile de voir à la mise en place des tables à piquenique à cause de la crue des eaux. Il va attendre que ça baisse avant de pouvoir faire quelque chose.

Ceci termine le rapport.

Proposé par : M. Bryan Petterson

Appuyé par : M. David Gauthier

Adopté à l'unanimité

Directeur des communications M. Martin Beauchesne

Il n'y a pas de rapport vu l'absence de M. Beauchesne qui était t à l'extérieur du pays.

Maître de port M. Benoit Goyer *Rapport verbal*

M. Goyer informe que des pentures seront achetées pour terminer les réparations des quais. Il souligne que l'installation des quais va bon train malgré la température. Il tient à remercier M. André Girard pour l'aide apportée pour les quais en aluminium.

M. Goyer explique la manière dont les chaînes seront installées et informe que pour ce qui des commandes de bois, le délai de livraison est de 3 semaines.

Il fait part aussi que M. Daniel Lajoie un hivernant sera hospitalisé et celui-ci demande pour laisser son voilier sur le terrain pour la saison.

Le Règlement au Club stipule que tous les bateaux doivent être mis à l'eau et M. Lajoie sera avisé de ce fait. et que nous devons respecter la règle pour tous .

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Benoit Goyer

Appuyé par f : M. David Gauthier

Adopté à l'unanimité

Secrétaire M. David Gauthier *Rapport verbal*

M. Gauthier nous informe que Mme Latendresse est venue constater l'état de nos installations avec la crue des eaux. Elle était contente de voir que les languettes blanches de la clôture furent enlevées, et que cela permet aux gens de voir le fleuve. Elle nous a confirmé que pou le bail, il n'y a pas de problèmes et que le Club est fait pour rester.

M. Gauthier nous fait part de sa participation au Symposium de l'AMQ et qu'il a rapporté de la documentation que les gens pourront consulter. Il cite en exemple ce que l'AMQ peut faire pour les marinas et que le programme des ancrs est remis en question vu le coût. Il a aussi rapporté une étude de marché de la voie navigable par les touristes.

La Fête du nautisme aura lieu le 4-5 juillet et l'AMQ sollicite notre participation et si vous avez une suggestion d'une activité qui pourrait être réalisée dans le cadre de cette Fête, nous sommes ouverts aux suggestions et un courriel sera expédié à tous à ce sujet.

Il a fait lui-même un plan de ce que pourrait avoir l'air le Club après rénovations. Pour sa part l'architecte pourrait faire un tel plan, il aurait absorbé totalement le budget de 50 000.00 \$. Ce prototype sera mis en ligne sur le site web.

Commentaire du Commodore : Il considère que l'idée d'enlever les languettes blanches de la clôture était une bonne idée en soi. Cependant, il trouve que cela permet la vision sur le bac à déchets et de récupération et qu'il faudrait trouver une solution.

Ceci termine le rapport du Secrétaire

Proposé par : M. David Gauthier
Appuyé par : M. Bryan Petterson
Adopté à l'unanimité

Trésorier M. Julien de Tilly (Absent)

Vice commodore M. André Bilodeau *Pas de rapport*

Commodore M. Michel Corbin Rapport verbal

M. Corbin a fait des démarches au sujet de l'aqueduc et a décidé de passer outre M. Martinez. Ils devaient venir faire les travaux la semaine dernière et que même les employés donnaient des réponses contradictoires.

Il a donc téléphoné à la Direction générale de la Ville pour expliquer qu'il y avait une problématique et que les communications n'étaient pas excellentes et même intolérables.

Il a reçu un appel de M. Lavoie de la Ville et celui-ci mentionnait que la fameuse pièce était dans le transport et que nous serions branchés cette semaine. Au début il disait qu'il voulait nous mettre de l'eau non potable. Je lui ai répondu que c'était inconcevable que les bateaux puissent avoir de l'eau non potable dans leurs circuits. À la suite de mon commentaire, M. Lavoie a changé d'idée et qu'il n'avait pas pensé à cela et que nous aurions de l'eau potable.

Il ajoute que suite à une discussion avec les employés de la ville disant que les installations seraient temporaires et les tuyaux au dessus de la terre devaient être enlevés pendant l'hiver. Je lui ai dit qu'il était inconcevable de se retrouver dans la même situation que cet hiver. M. Lavoie est resté sans mots... il va nous revenir à ce sujet donc à suivre...

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Michel Corbin
Appuyé par : M. Bryan Petterson
Adopté à l'unanimité

9. Affaires nouvelles :

9.1 École de Voile

M. Marc Patenaude informe :

- La préparation des dériveurs va bon train.
- Des vérifications furent faites auprès d'experts pour les dangers d'électrocution. Il y aura coupure d'électricité près des espaces où les enfants seront dans l'eau. Un détecteur de fuites de courant sera acheté.
- L'École de Voile va bénéficier de 2 moniteurs d'expérience pour les cours. Sarah-Jeanne va s'occuper de prendre les inscriptions pour les cours.
- Le coût de la cotisation pour Voile Québec est de 634.00 \$ le tout sera pris à même leur budget de 5 000.00 \$ pour cette année.
- M. André Gagné explique que ce qui fut négocié avec Voile-Québec. C'est que seulement nos 18 membres avec voilier qui seront considérés pour cette année. Cette cotisation sera prise dans le budget de l'École de Voile pour cette année.
- Lors de la prochaine A.G.A, les membres devront se pencher sur le fait de cotiser annuellement et le but est que le Club supporte son École de Voile et le coût est de 34.00 \$ annuellement par personne.
- M. Patenaude dit qu'il faut que l'École de Voile soit reconnu par la Ville de Longueuil à titre d'organisme communautaire. Ce sera aussi plus facile ainsi de pouvoir avoir une assurance.
- M. André Gagné indique que les gens devraient avoir des extensions 30 ampères de type marin et qu'il ne faudra pas tolérer d'autres types d'extensions.
- M. Patenaude informe qu'un détecteur de courant dans l'eau sera acheté par mesure de sécurité.

Il est question d'acheter un ampèremètre pour vérifier si l'électricité des câbles électriques des bateaux ne fuit pas dans l'eau. Les employés pourraient faire une vérification régulière.

De plus, les extensions autres que celles de type marin de 30 ampères ne seront plus tolérées au Club et les gens recevront un avis à cet effet.

Dossier École de Voile à suivre prochaine réunion.

9.2 Lumières sur le terrain

M. Robin Dufour membre qui est électricien informe que plusieurs lumières des lampadaires sont à changer et que le prix est de 90.00 \$ chaque. Elles seront remplacées par des lumières LED à 5.00 \$ de couleur blanc chaud.

Il faudra aussi modifier les lumières du brise-lames seront installées plus hautes.

9.3 Mise à l'eau

Il est convenu que vu la crue des eaux et l'état du terrain que la mise à l'eau soit remise au 27 mai. Le tarif de cette année sera de 120.00 \$ pour tous pour 7 minutes taxes incluses, les minutes additionnelles seront facturées à 5.00 \$ la minute taxes incluses. Le Comité s'entend pour reporter au 27 mai puisque le niveau de l'eau est encore trop haut.

Le tout sera à évaluer au fur et à mesure que le terrain sera plus accessible.

9.4 Système d'alarme

M. André Bilodeau souligne que les responsables du système d'alarme ne furent pas changés depuis des années. Il serait temps d'apporter des modifications.

Résolution 2017-05-09 no.5

Il est proposé de mandater à titre de responsable du système d'alarme du C.N.L. M. André Bilodeau et qui sera le premier appelé en cas d'alarmes et le Commodore en 2^e lieu.

Proposé par : M. André Bilodeau

Appuyé par : M. David Gauthier

Adopté à l'unanimité.

9.5 Zodiac de M. Martin Boucher

M. Martin Boucher offre au Club son zodiac de 12 pieds avec moteur 15 forces et le coût est de 1 000 \$. Ce zodiac pourrait servir pour l'utilisation Club ainsi que pour les moniteurs l'École de Voile.

Résolution 2017-05-09 no.6

Il est proposé de d'acheter à M. Boucher son zodiac au montant de 1 000.00

Proposé par : M. André Bilodeau

Appuyé par : M Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

9.6 Dérogation du bail

M. Corbin le Commodore explique que le bail que possède le Club est très limitatif. Nous ne pouvons rien vendre et donc augmenter nos revenus. Ils sont ouverts à en discuter, il faut cependant ne pas entrer en compétition avec eux.

Il faudrait réfléchir ensemble trouver des avenues sur ce que nous pouvons faire pour augmenter les revenus du Club. Si vous avez des suggestions vous pouvez m'expédier des courriels et je vais en faire une compilation.

De plus, lors de la prochaine réunion je vais avoir écrit quelque chose pour expédier à la ville.

Des suggestions de la salle fusent : Location de kayak, casse-croûte, glace.

9.7 Aqueduc

Ce point a déjà été discuté préalablement.

9.8 Permis de construction

M. Bryan Petterson le Directeur de l'entretien propose de faire la demande du permis de construction en vue de la restauration du Club. Le coût s'élève à environ 1 000.00 \$

Résolution 2017-05-09 no.7

Il est proposé de faire la demande de permis de restauration du Club Nautique dont le coût est de à 1 000.00 \$.

Proposé par : M. Bryan Petterson

Appuyé par : M. David Gauthier

Adopté à l'unanimité

9.9 Marché aux Puces

Le Marché aux Puces est remis à une semaine avant la mise à l'eau si possible.

9.10 Garde Côtière

Samedi le 10 juin, ils seront au Club et avec la police de Longueuil. Les gens pourront faire inspecter leur bateau gratuitement.

10. Période de questions ou commentaires ;

M. Daniel Massicotte demande quelle sera l'appellation de l'École de Voile lors de l'inscription de cette école.

Réponse : École de Voile du Club nautique de Longueuil.

M. Patrice Gauvin s'informe à savoir si nous aurons de l'eau avant la Mise à l'eau. Il n'a pas pu partir son moteur à ce jour..

M. Jacques Thériault demande que les gens ne circulent pas près de son bateau et que cela fait des vagues qui déstabilisent son bateau.

M. André Bilodeau lui répond que les portes de l'autre grille d'entrée est accessible.

M. Benoit Goyer le Maître de port tient à remercier M. André Girard pour l'aide apportée lors de l'élagage des arbres.

M. André Caron s'informe à savoir le pourquoi que ce ne sont pas les employés qui font l'entretien gazon.

M. Bryan Petterson lui répond que le coût de l'entretien des tondeuses est moins avantageux que de prendre une compagnie pour le faire.

M. Benoit Goyer explique que M. Daniel Lajoie un locataire demande pour laisser son bateau sur le ber pendant toute la saison. La raison est que celui-ci sera hospitalisé.

La réponse est que selon les Règles administratives, les bateaux doivent être tous à l'eau pendant la saison. Ce locataire est un hivernant et ne demeure pas au Club pendant l'été. M. Goyer va lui téléphoner pour lui dire que nous avons un quai pour lui.

11. Prochaine réunion ;

La réunion est déterminée le mardi 6 juin 2017.

12. Levée de la réunion.

Faite par le Commodore à 21 h 30

Michel Corbin, Commodore

David Gauthier, Secrétaire